

Avenant à la convention de partenariat signée en date du 19 octobre 2015.

Entre d'une part :

et d'autre part

<p>ÉCOLE EUROPE TECHNIQUE 23a rue Vauban 67000 STRASBOURG Association à but non lucratif Siret : 330 542 168 00027 représentée par son Président.</p>	<p>SEED TO SEED 81 avenue Gabriel Péri 94170 Le Pereux Siret : 533 149 712 00010 Représenté par Anne-Marie GABELICA, gérante Ci-après désigné par « l'organisme d'accueil »</p>
---	--

Article 1 : Inchangé

Article 2 : conditions financières

Les conditions financières sont modifiées comme suit :

Février 2016	500 €
Mars 2016	500 €
Avril 2016	500 €
Mai 2016	500 €
Juin 2016	500 €
Juillet 2016	529 €
TOTAL	3029 €

Cette somme correspond à des frais de fonctionnement et ne peut être considérée comme un avantage en nature pour le stagiaire. Elle est donc exonérée à ce titre des charges sociales.

Le cas échéant, en cas d'interruption légitime de la convention de stage, les frais de fonctionnement afférents seront facturés au prorata temporis.

En cas d'absence ou de retard important de paiement, l'ÉCOLE EUROPE TECHNIQUE pourra être amenée à suspendre la formation, voire à l'interrompre définitivement.

Article 3 : Inchangé

Article 4 - Droit applicable/Tribunaux compétents

La présente convention est régie exclusivement par le droit français. Il peut être mis fin judiciairement à cette convention auprès du tribunal de Strasbourg, à la demande de l'une des parties lorsque celle-ci constate, de la part de l'autre partie, un manquement aux obligations inscrites dans le présent acte.

Fait à Strasbourg en deux exemplaires, le 08 février 2016

<p>POUR L'ÉCOLE EUROPE TECHNIQUE Nom et signature du représentant + Cachet Agnès KRETZ  EUROPE TECHNIQUE 23 a, rue Vauban 67000 STRASBOURG Tél : 03 88 60 79 79 ecole@europetechnique.org</p>	<p>POUR L'ORGANISME D'ACCUEIL Nom et signature du représentant + Cachet Anne-Marie GABELICA </p>
---	---

23a rue Vauban - 67000 STRASBOURG - Tél. 03 88 60 79 79 - Fax 03 88 41 16 23 - Mail : ecole@europetechnique.org

www.europetechnique.org